

 <p>COMMUNE DE ROBION Arrondissement d'APT</p>	<p style="text-align: right;">DE 2023-003</p> <p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROBION</p> <p style="text-align: center;">SÉANCE du 06 février 2023</p>
--	---

L'an deux mil vingt-trois et le six février à dix-huit heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 31 janvier 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Guy HOAREAU, Danielle MARROU, Marc VALERO, Monique JOANNY, Laurent MARIANELLI, Marie-José SCHREIDER, Gwénaél LOUAISEL, Marylise GEORGEN, Michel NOUVEAU, Alain LARGERON, Marie-José MONFRIN, Bernard BOUDOIRE, Syndie FABRE, Olivia HILAIRE, Franck STARON, Florian MOLLIEUX, Christine NALLET, Bijan AZMAYESH, Noël STEBE, Jean-Yves RICHAUD, Samuel PAGNETTI, Jean-Noël JAUBERT

Absents excusés : Jean-Claude VASSOUT, Odile MOUGEOT, Valérie MOUTTE, Séverine BERGERET

Pouvoir de : Jean-Claude VASSOUT à Patrick SINTES, Odile MOUGEOT à Danielle MARROU, Valérie MOUTTE à Jean-Yves RICHAUD, Séverine BERGERET à Christine NALLET

Secrétaire de séance : Monique JOANNY

7.5.1- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2023

Rapporteur : Monsieur Laurent MARIANELLI, Adjoint

Madame la Préfète de Vaucluse nous a fait savoir par courrier en date du 13 décembre 2022 que la commune de ROBION était éligible à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2023. Cette dotation a pour objet de financer la réalisation de projets d'investissement pour une catégorie d'opérations prioritaires dont notamment la création d'espaces numériques d'accompagnement des administrés dans l'accomplissement de leurs démarches administratives, avec un taux de subvention de 20 à 80%.

Je vous propose de solliciter un financement au titre de la DETR pour le projet de mise en place d'une borne de communication digitale à l'attention des administrés au taux de 50 % du coût prévisionnel du projet qui est de 13.190,00 € H.T.

Je vous demande d'adopter le projet, d'arrêter les modalités de financement de ce projet et de solliciter un financement au titre de la DETR 2023 au taux de 50%.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité (23 présents + 4 pouvoirs),

Adopte le projet de mise en place d'une borne de communication digitale à l'attention des administrés.

Arrête les modalités de financement de ce projet comme suite, 50% du coût prévisionnel HT financés par les fonds propres de la Commune, 50% du coût prévisionnel HT financés par la D.E.T.R.

Sollicite un financement DETR au taux de 50% du coût prévisionnel de 13.190,00 € H.T.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400992-20230207-DE_2023_003-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/02/2023

Pour extrait certifié conforme,
ROBION, le 07 février 2023
Le Maire,
Patrick SINTES

La secrétaire de séance
Monique JOANNY

